



Les archers de la Compagnie d'Arc de Coigny

Sont heureux de vous inviter à leur
CONCOURS DE TIR A 18m
Sélectif pour le championnat de France

2 x 18 M. - 4 départs les **06 et 07 décembre 2025**

Salle Mimi Renno – 47 bis Av. G. Pompidou - FOUCHERES

(Latitude : 48.348279 / longitude : -1.201655)



4 départs	Départ	Ouverture du greffe	Inspection du matériel	Entraînement à la distance de tir	DEBUT TIR MARQUANT A L'ISSUE DE 3 VOLEES D'ECHAUFFEMENT
Samedi après-midi	1	13h00	13h40	13h50	
Samedi soir	2	17h30	18h10	18h20	
Dimanche matin	3	8h00	8h40	8h50	
Dimanche après-midi	4	13h00	13h40	13h50	

POUSSINS : 1 cible max. par départ

Tir en ABCD possibilité passage en AB selon le nombre d'archers

Résultats et remise des récompenses individuels et équipes aux 3 premiers de chaque catégorie dimanche à partir de 17h30

BLASONS	Arc classique	Ø 40 cm Trispots verticaux à la demande	U18, U21, Séniors 1, Séniors 2, Séniors 3
		Ø 60 cm Trispots verticaux à la demande	U13, U15
		Ø 80 cm	U11
	Arc à poulies	Trispots verticaux 40 cm	U15 (U13, U15), U18, U21, Séniors 1, Séniors 2, Séniors 3
	Arc nu	Ø 40 cm Trispots verticaux à la demande	Scratch (U21, Séniors 1, Séniors 2, Séniors 3)
		Ø 60 cm Trispots verticaux à la demande	U18(U15et U18)

TARIFS INSCRIPTION :

Jeune (de U11 à U21 compris) : 1 départ 6€ 2 départs 8€
Adulte : 1 départ 9€ 2 départs 14€

Les inscriptions devront parvenir avec le règlement à l'ordre de la « Compagnie d'Arc de Coigny » pour le 01 décembre 2025 à :

Alexis Montel

9 rue des frères Devéria, 35300 Fougères

Tél. : 07 81 60 36 16

Email : concours.coigny@gmail.com

Licence, passeport avec photo ou pièce d'identité sont obligatoires.

Chaussures de sport obligatoires.

Tenue conforme au règlement.

[illegible]